

Victoriaville, le 31 juillet 2020

Municipalité de Sainte-Monique
247, rue Principale
Sainte-Monique (Québec) J0G 1N0

N/Réf. : 7470-17-01-01143-01
401941758

**Objet : Sensibilisation à la présence potentielle de milieux humides et hydriques
au sein de certains lots de votre municipalité**

Mesdames,
Messieurs,

La présente vise à vous informer, à titre de municipalité, que le Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) réalise des interventions sur votre territoire dans le cadre d'un programme étudiant visant la sensibilisation et la protection des milieux humides et hydriques. Les interventions visent des lots sur lesquels des milieux humides et/ou hydriques sont potentiellement présents.

À la suite de nos interventions, une lettre sera transmise aux propriétaires dont les terrains auront été vérifiés. La lettre vise notamment à les informer des différentes fonctions relatives à ces types de milieux et à les sensibiliser à l'importance de les protéger. Elle comporte une mention indiquant que des autorisations peuvent être requises au préalable de diverses instances. Il est donc possible que vous soyez sollicité par les citoyens à ce sujet.

Nous désirons vous mentionner qu'à titre de municipalité, ce rôle de sensibilisation s'applique également à vous. Vous êtes donc invités à sensibiliser les citoyens et citoyennes de votre municipalité à l'importance de ces milieux ainsi qu'à la réglementation encadrant ces derniers. Les propriétaires de lots comprenant possiblement des milieux humides et/ou hydriques doivent s'assurer d'obtenir toutes les autorisations nécessaires avant d'entreprendre des travaux.

...2

De plus, il faut noter que le ministère se réserve le droit d'utiliser toutes les mesures à sa disposition afin de sanctionner tout manquement constaté à la *Loi sur la qualité de l'environnement*.

Pour en savoir davantage, vous pouvez consulter le site Web du MELCC à l'adresse suivante : <http://www.environnement.gouv.qc.ca/index.asp>. Vous y trouverez un onglet informatif concernant spécifiquement les milieux humides et hydriques ainsi que toutes les informations nécessaires pour déposer une demande d'autorisation ministérielle.

Vous pouvez aussi vous référer au site Web de Canards illimités Canada, <http://www.canards.ca/>, qui offre une cartographie détaillée de certains milieux humides et hydriques localisés au sud du Québec.

Finalement, l'organisme de bassin versant responsable de votre territoire détient plusieurs informations environnementales susceptibles de vous intéresser.

Pour toute information supplémentaire ou pour discuter du contenu de la présente lettre, n'hésitez pas à communiquer avec la soussignée, au 819 752-4530, poste 239 ou à l'adresse courriel vicky.plante@environnement.gouv.qc.ca.

Veillez recevoir, Mesdames, Messieurs, nos plus sincères salutations.

AJ/VP/mb

Vicky Plante, inspectrice
Secteur hydrique et naturel